

FRANCE. ÉTRANGER. Un mois... 5 fr. Trois mois... 12 fr. Six mois... 24 fr. Un an... 48 fr.



LA PRESSE

Les annonces agréées sont reçues à raison de 1 fr. 50 c. la petite ligne, et 3 fr. la ligne de réclame. Les lettres et paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

Toutes les communications et réclamations relatives à la rédaction politique doivent être adressées à M. EMILE DE GIRARDIN.

Bureaux : rue Saint-Georges, 16, à Paris. Les abonnements datent des 1^{er} et 15 de chaque mois.

Toutes les communications relatives à la rédaction du feuilleton et à l'administration du journal doivent être adressées à M. DUJARIER.

Paris, 29 décembre.

Les nominations des quatre vice-présidents de la chambre des députés n'ont pas été aujourd'hui moins décisives qu'hier en faveur du ministère. MM. Vivien et de Sade, candidats de l'opposition, n'ont obtenu, le premier que 113 voix, le second que 84 voix !

faudra certainement compter, ou du moins discuter avec elle. On demande ici une réforme parlementaire, la réforme électorale, ailleurs une modification, ou du moins une interprétation des lois qui fixent la compétence de la cour des pairs en ce qui concerne la presse.

cantes, par des majorités si fortes et si décidées qu'elles portent la conviction dans tous les esprits; mais l'indécision n'est plus permise, l'ajournement n'est plus possible. L'heure solennelle approche. Il faut qu'avant les élections prochaines les questions politiques soient vidées afin que l'agitation politique ne préside pas aux choix des électeurs, afin qu'au sein de la législature nouvelle, les questions d'affaire et d'organisation prennent la place des questions de parti et de personnes.

La session qui vient de s'ouvrir sera probablement la dernière de la législature actuelle. Cette session sera pour la chambre élective une épreuve nouvelle et décisive sur laquelle le pays sera appelé à la juger.

Il ne faut pas se le dissimuler d'ailleurs, il y a plusieurs de ces questions dont la solution ne peut être plus opportunément demandée qu'à la fin d'une législature. La réforme parlementaire, la réforme électorale, en quelque temps qu'elles soient faites, rendraient presque nécessaire une dissolution de la chambre dont les membres n'auraient pas été élus conformément à la loi nouvelle.

La proposition déposée par M. Ducos, sur le bureau de la chambre des députés, est ainsi conçue :

- Sont électeurs les citoyens inscrits sur la liste départementale du jury; Sont également électeurs tous les citoyens qui n'ont pas été inscrits sur cette liste à cause de l'incompatibilité résultant de l'art. 383 du code d'instruction criminelle.

Ce que l'on peut reprocher aux sessions précédentes, c'est d'avoir donné trop de place aux discussions politiques au détriment des questions d'affaires, à l'intrigue au préjudice des grands intérêts moraux et matériels du pays. La session actuelle n'aura pas, nous l'espérons, ce caractère.

Nous examinerons chacune de ces questions quand elles se présenteront devant les chambres. Nous ne disons pas, pour le moment, dans quel sens il nous semble qu'elles doivent être résolues; nous disons seulement qu'il faut qu'elles soient résolues dans la session qui commence; nous le disons dans l'intérêt du gouvernement comme des partis; nous le disons surtout dans l'intérêt du pays qui ne doit pas être condamné à recommencer éternellement cette course vaine à travers les intrigues et les discussions politiques.

Il existe dans la presse une lacune fâcheuse que nous avons souvent signalée, c'est le manque de bons journaux et de bons livres à l'usage des classes avides d'instruction, qu'il est si facile d'égarer, et que rien ne prémunit contre l'erreur et le danger de doctrines qui, même dans l'esprit des classes peu éclairées, ne résisteraient pas à la discussion la plus élémentaire, au plus simple examen, si cet examen, si cette discussion avaient lieu.

La session doit donc résoudre toutes les questions que les sessions précédentes lui ont léguées; elle doit être une session de liquidation. Liquider le passé est, en effet, le seul moyen de préparer un champ fécond à la nouvelle législature.

Telle est, à nos yeux, la pensée qui doit préoccuper tous les membres de la chambre au moment où la session va commencer ses travaux. Que l'on discute, que l'on résolve donc sérieusement, définitivement toutes les questions posées! Que la chambre liquide tout ce passé de luttes stériles qui ont arrêté la marche de la prospérité du pays!

On lisait ce matin dans le Siècle : M. Odilon Barrot a pris hier, vis-à-vis de ses amis, l'engagement formel de présenter ou de soutenir, après les premiers débats, une proposition ayant pour but de faire restituer à la presse les garanties doublement méconnues par certaines dispositions des lois de septembre et par l'application inattendue qui vient d'être faite de la loi du 17 mai 1819.

FEUILLETON DE LA PRESSE. MÉMOIRES DE DEUX JEUNES MARIÉES (1). DEUXIÈME PARTIE. XXXII.

Bénédiction de l'Estorade à Louise de Macumer. Voici bientôt trois mois que je suis accouchée, et je n'ai pas trouvé, ma chère mère, un seul petit moment pour t'écrire. Quand tu seras mère, tu m'excuseras plus pleinement que tu ne l'as fait, car tu m'as un peu tenue en rendant tes lettres rares. Écris-moi, ma chère mignonne! Dis-moi tous tes plaisirs, peins-moi ton bonheur à grandes teintes, verses-y l'outremer sans craindre de m'affliger, car je suis heureuse et plus heureuse que tu ne l'imagineras jamais.

je me disais que rien de ce que veut la nature n'est à redouter, je me promettais à moi-même d'être mère. Hélas, je ne me sentais rien au cœur, tout en pensant à cet enfant qui me donnait d'assez jolis coups de pieds, et ma chère, on peut aimer à les recevoir quand on a déjà été mère; mais, pour la première fois, ces débats d'une vie inconnue apportent plus d'étonnement que de plaisir. Laissons mes tristesses passées et qui ne reviendront plus, je le crois. Quand la crise est venue, j'ai rassemblé en moi les éléments d'une telle résistance, je me suis attendue à de telles douleurs que j'ai supporté merveilleusement, dit-on, cette horrible torture. Il y a eu, ma chère, une heure environ pendant laquelle je me suis abandonnée à un anéantissement dont les effets ont été ceux d'un rêve. Je me suis sentie être deux. Dans cet état bizarre, la souffrance a fleuri comme une couronne au-dessus de ma tête. Il m'assemblé qu'une immense rose sortie de mon crâne grandissait et m'enveloppait. La couleur rose de cette fleur sanglante était dans l'air. Je voyais tout rouge. Ainsi parvenue au point où la séparation semble vouloir se faire entre le corps et l'âme, une douleur qui m'a fait croire à une mort immédiate a éclaté. J'ai poussé des cris horribles. Cet affreux concert de clameurs a été soudain couvert en moi par le chant délicieux des vagissements argentins de ce petit être. Non, rien ne peut te peindre ce moment: il me semblait que le monde entier criait avec moi, que tout était douleur et clameur, et tout a été comme éteint par ce faible cri de l'enfant.

fut pour moi ce que le premier rayon du soleil a été pour la terre, je l'ai retrouvée en recevant son premier regard, je viens de la retrouver en savourant dans son premier sourire sa première pensée. Il a ri, ma chère. Ce rire, ce regard, cette morsure et ce cri, ces quatre jouissances sont infinies: elles vont jusqu'au fond du cœur, elles y remuent des cordes qu'elles seules peuvent remuer! Les mondes doivent se rattacher à Dieu comme un enfant se rattache à toutes les fibres de sa mère! Dieu, c'est un grand cœur de mère. Être nourrice, ah! ma chère! c'est un bonheur de tous les moments. Louise! c'est une transformation qu'on sait d'heure en heure et d'un œil hébété. Les cris vous ne les entendez point par les oreilles, mais par le cœur; les sourires des yeux et des lèvres ou les agitations des pieds vous les comprenez comme si Dieu vous écrivait des caractères en lettres de feu dans l'espace! Il n'y a plus rien dans le monde qui vous intéresse: le père?... on le battrait s'il s'avisait d'éveiller l'enfant. On est à soi seul le monde pour cet enfant, comme l'enfant est le monde pour vous!

Voir la Presse du 28 décembre.

